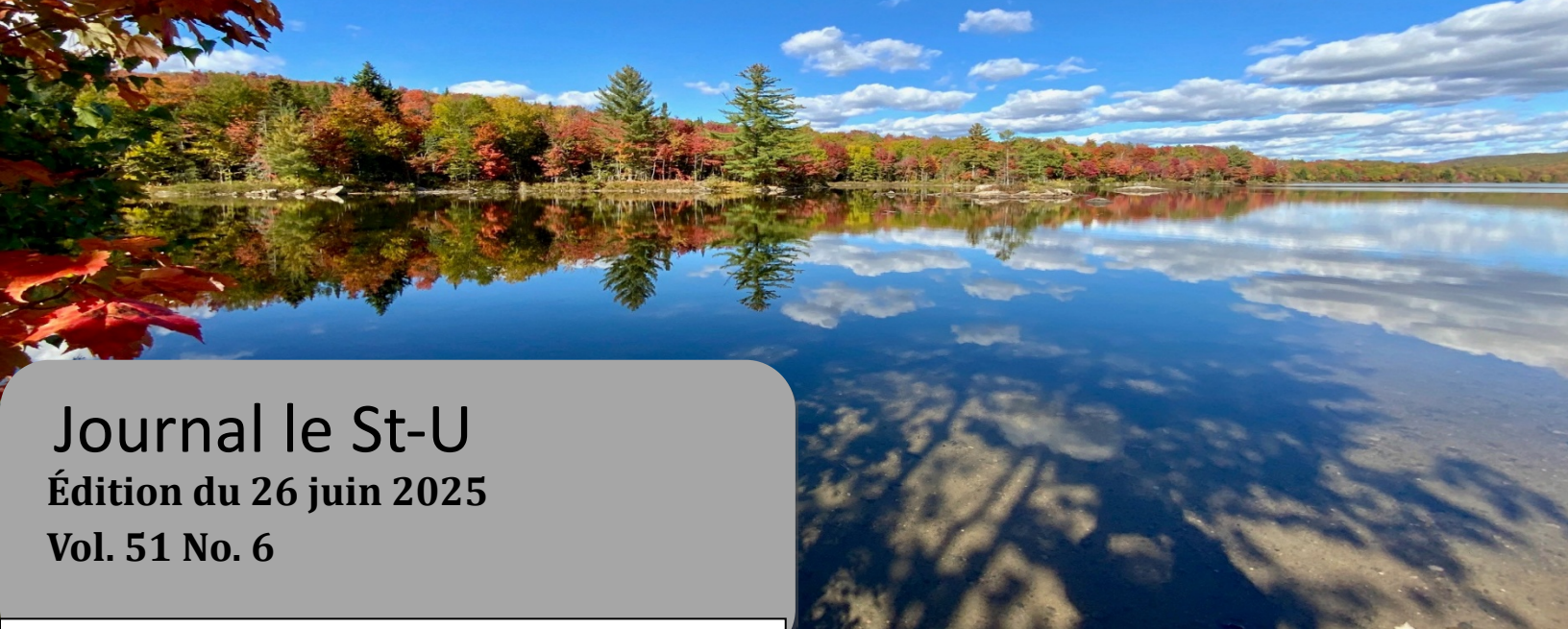




Journal le St-U

Édition du 26 juin 2025

Vol. 51 No. 6

TABLE DES MATIÈRES

Prochaine date de tombée et séance du conseil	2
Comités municipaux	2
Mot du maire	3
Séance extraordinaire du 27 mai	4
Séance régulière du 16 juin	4-5-6
Projet d'ordre du jour	6
Fête du Canada	6
3 ^e versement de taxes municipales	6
Recensement d'embarcations motorisées et non motorisées	6
Collecte de sang	6
Règlementation piscine	7
Chronique Incendie	7
Avis public	7-8
Unité mobile 0 – 5 ans	9
Message de la Bibliothèque	9
Marche Jean-Marc Denis	9
Scrabble	9
Fadoq	10
Route des fleurs	10
Les mardis d'été	10
Message des fermières	11
Forêt nourricière	12
Tournoi Basketball	13
Entraînement avec Fanny Cloutier	13
Petites annonces et annonce commerciale	14
Coin jeux	14-15
Calendrier	16



HEURE D'OUVERTURE

Bureau municipal

Lundi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Mardi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Mercredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Vendredi 8 h 30 à 11 h 30

Municipalité de Saint-Ubalde
427-B, boulevard Chabot
Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0
Téléphone : 418 277-2124
www.saintubalde.com

Prochaine date de tombée :

Vendredi 25 juillet, à 11 h 30

Bureau municipal

418 277-2124, poste 101 ou info@saintubalde.com

Location de salle ou information

Changement d'adresse ou taxation

Message pour le maire

Direction générale

418 277-2124, poste 102 ou dq@saintubalde.com

Agent de développement

418 277-2124 poste 106 ou developpement@saintubalde.com

Urbanisme

418 277-2124, poste 105 ou urbanisme@saintubalde.com

Service incendie

Garde-feu : 418 507-0444

Garde-feu substitut ou chef pompier : 418 326-0446

Permis de brûlage pour feux à ciel ouvert

Feux d'artifice

Service des loisirs

418 277-2124, poste 206 ou loisirs@saintubalde.com

Travaux publics

418 277-2124, poste 205 ou voirie@saintubalde.com

➔ URGENCE VOIRIE : 418 326-1713

Permis d'embarcation de plaisance

418 277-2124, poste 103 ou edesmarais@saintubalde.com

Station de lavage et débarcadère

418 285-9771

Bibliothèque

418 277-2124, poste 203

COMITÉS MUNICIPAUX

Louise Magnan Conseillère siège n.1

Bibliothèque/Église/Loisirs

Politique Famille et aînés

Municipalité amie des enfants

Comité d'embellissement

Fosses septiques

Relayeur à la Table de concertation de Portneuf

Pompiers

Louis Ouellet Conseiller siège n. 2

Comité de démolition

Comité d'employeur

Comité d'urbanisme

RRGMRP (remplaçant)

Sécurité publique (SQ, mesures d'urgence)

Voirie

Garderie

Comité de développement

Shirley Drouin Conseillère siège n. 3

Bibliothèque/Église/Loisirs

Comité d'embellissement

Politique Famille et aînés (PFA)

Municipalité amis des enfants

Garderie

OMHGP

Mario Montambault Conseiller siège n. 6

Comité démolition

Capsa & comité des lacs

Pompiers

Voirie

Fosse septiques



St-Ubalde
DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

8 juillet 2025, à 19 h

Ordre du jour page 6

MOT DU MAIRE

Chers citoyens, chères citoyennes,

Le mois de juin tire déjà à sa fin tout comme l'année scolaire de nos jeunes qui ont travaillé sans relâche dans les derniers mois. Un congé bien mérité qui souligne par le fait même le début de la saison estivale; la saison où Saint-Ubalde s'anime et rayonne par sa panoplie d'activités et rassemblements proposés à la population.

J'ai eu la chance d'assister au souper Célébration du printemps organisé par le Cercle des Fermières le 28 mai dernier pour entre autres souligner la fin de leur saison d'activités, mais également pour rendre hommage aux trois doyennes du Cercle, Mesdames Ghislaine Sauvageau, Marcelle Bélanger et Mariette Laganière. Quelle belle soirée ce fût! J'aimerais réitérer mes sincères félicitations aux organisatrices pour ce rassemblement chaleureux et convivial. Vous faites une différence notoire dans la vie communautaire de Saint-Ubalde et voir comment le Cercle des Fermières est florissant et dynamique est une bénédiction de notre belle petite communauté.



Parlons un peu de la Marche Jean-Marc Denis tenue le samedi 7 juin dernier, quel succès encore cette année! Vous étiez nombreux au rendez-vous, que ce soit pour la marche, la course ou la randonnée de vélo et nous ne vous en remercierons jamais assez. Merci à vous à tous d'embarquer et de soutenir cette cause qui aide les gens malades de Saint-Ubalde! Merci également au comité organisateur pour la tenue de cette journée réussie, vous avez effectué un travail remarquable qui a été profitable puisqu'un montant de 5 800 \$ a été amassé pour la cause. Wow, merci à tous encore une fois pour cette agréable journée remplie de générosité et de solidarité!



Un autre rassemblement attendu depuis maintenant quatre ans, c'est le traditionnel bal des finissants de l'école de la Morelle et fête du village organisé par nos finissants de 6^e année! Énergie, bonne humeur et fébrilité pouvait se ressentir chez nos jeunes organisateurs qui ont relevé avec brio ce défi d'organiser pendant 13 semaines une fête de village. Événement réussi de A à Z, bravo à tous! C'est environ 100 à 150 personnes qui étaient présentes afin de souligner la fin du parcours au primaire de ces finissants et profiter de la soirée chansonnière avec Monsieur Benoît Plamondon! Merci de votre présence!

Saint-Ubalde, c'est une municipalité dynamique et rassembleuse! Je le dis souvent, mais il fait bon de vivre ici à St-U, entre champs, lacs et montagnes, tout le monde y trouve son compte.

Sur le mot de la fin, je souhaite une agréable saison estivale à tous mes citoyens et citoyennes, profitez du beau temps, des amis et de la famille, pour vous créer de magnifiques souvenirs et profiter pleinement de la vie.

Guy Germain
Maire

VIE MUNICIPALE

Séance extraordinaire 27 mai 2025

Rés. 2025-05-124 Ouverture de la séance extraordinaire du 27 mai 2025 et adoption de l'ordre du jour.

Rés. 2025-05-125 Le conseil s'engage à n'affecter aucun coût en 2025 en lien avec les travaux de réfection du boulevard Chabot décrit dans l'entente de collaboration numéro 202642 et que la résolution soit transmise au ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation.

Rés. 2025-05-126 Fin de la séance.

Séance régulière 16 juin 2025

Rés. 2025-06-127 Ouverture de la séance et l'adoption de l'ordre du jour.

Rés. 2025-06-128 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 mai et de la séance extraordinaire du 28 mai 2025.

Rés. 2025-06-129 Adoption des comptes au 12 juin 2025.

Rés. 2025-06-130 La séance du conseil municipal qui devait se tenir le lundi 14 juillet 2025 est déplacé au mardi 8 juillet 2025 à 19 h.

Rés. 2025-06-131 Le titre du règlement numéro 269 est remplacé par le suivant : « Règlement numéro 269 décrétant des dépenses de 525 457 \$ et un emprunt de 247 335 \$ pour des travaux de réfection de la toiture de l'hôtel de ville ainsi que le changement de certaines fenêtres ».

Le troisième « considérant » du règlement numéro 269 est remplacé par le suivant : « CONSIDÉRANT qu'une contribution financière en vertu du programme PRABAM ainsi que le programme d'aide à la restauration de la MRC de Portneuf est accordée à la municipalité pour la réalisation des travaux, laquelle aide financière totale maximale est établie à 202 112 \$, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « 3 ».

L'article 3 du règlement numéro 269 est remplacé par le suivant : « Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 525 457 \$ aux fins du présent règlement. ».

L'article 4 du règlement numéro 269 est remplacé par le suivant : « Aux fins d'acquitter les dépenses décrétées par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 247 335 \$ sur une période de 20 ans et affecter la somme de 202 112 \$

provenant de la contribution financière en vertu du programme PRABAM ainsi que le programme d'aide à la restauration de la MRC de Portneuf. » ainsi qu'un montant de 76 016 \$ à même le fond non-affecté.

Une copie certifiée de la présente résolution et de l'annexe 3 sont transmises au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Rés. 2025-06-132 Les règlements d'emprunts # 269 et # 234 soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

Les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 17 juillet 2025.

Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 17 janvier et le 17 juillet de chaque année.

Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7).

Les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS.

CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents.

CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises ».

CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

C.D. DE L'OUEST DE PORTNEUF
1075, BOULEVARD BONA-DUSSAULT
ST-MARC-DES-CARRIERES, QC G0A 4B0

Que les obligations soient signées par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère). La Municipalité de Saint-Ubalde, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent

financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

En ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 269 et 234 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 17 juillet 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Rés. 2025-06-133 Le conseil accepte d'engager M. Pascal Cauchon, à titre de technicien en prévention incendie au taux établi et selon les modalités de l'entente avec la direction du Service incendie rétroactivement au 1^{er} juin 2025.

Rés. 2025-06-134 Nomination de M. Mario Montambault, conseiller au siège numéro # 6, maire suppléant de la municipalité de Saint-Ubalde pour les mois de juillet et août 2025.

Rés. 2025-06-135 La Municipalité adopte la Politique d'utilisation des médias sociaux.

Rés. 2025-06-136 Le conseil confirme l'adoption du plan de transport adapté, de la tarification et des prévisions budgétaires 2025-2027 et confirme sa participation financière annuelle pour 2025 au montant de 3 573 \$.

Rés. 2025-06-137 Le conseil autorise le paiement au montant de 621 681.52 \$, taxes comprises à Construction Côté et Fils inc. pour les travaux relatifs à la construction de la nouvelle caserne incendie.

Rés. 2025-06-138 Le conseil autorise le paiement de la facture numéro 7085 au montant de 17 591.18 \$ taxes comprises à la firme DG3A architecture en lien avec le projet de construction de la caserne incendie et demande à ce que les fonds soient pris à même le règlement d'emprunt prévus à ces fins.

Rés. 2025-06-139 Le conseil autorise la signature du nouveau contrat de abat extermination, comprenant la protection de l'ensemble des bâtiments municipaux au montant de 3 550 \$ plus les taxes applicables et abroge la résolution numéro 2025-01-13.

Rés. 2025-06-140 Le conseil accepte la soumission pour l'application professionnelle de peinture à glace pour les lignes de la patinoire et de curling pour un montant de

5 236.74 \$, taxes incluses.

Le conseil accepte la proposition présentée par l'entreprise Robert Boileau inc. pour la location de la surfaceuse Zamboni électrique, incluant le transport et l'assurance taxes incluses au coût de 32 283.51 \$ pour la période du 6 octobre 2025 au 6 avril 2026.

Le conseil autorise le directeur des loisirs à signer le contrat de location et le carnet d'offre de services tels que présentés par l'entreprise Robert Boileau inc.

Rés. 2025-06-141 Le conseil autorise l'achat de l'enseigne numérique à la compagnie Posimage au montant de 35 895 \$ plus les taxes applicables ainsi que l'adhésion pour la première année au support technique au montant de 600 \$ et que les fonds soient pris à même le règlement d'emprunt 277.

Rés. 2025-06-142 Le conseil autorise le cinquième paiement dans le cadre du projet de caractérisation des installations septiques autonomes au montant de 44 476.36 \$ plus les taxes applicables à la firme Expertise M.P. & Fils et accepte que les fonds soient pris à même le règlement d'emprunt prévu à ces fins.

Rés. 2025-06-143 Le conseil mandate la firme GFL Environnement pour effectuer le dragage des étangs aérés au montant de 89 205 \$, plus les taxes applicables.

Rés. 2025-06-144 Le conseil mandate Asphalte St-Ubalde inc. au montant de 72 355 \$, plus les taxes applicables pour les travaux décrits dans les soumissions.

Rés. 2025-06-145 Le conseil autorise l'achat de 18 tonnes d'abat-poussière au coût par tonne de 1 040 \$, transport et installation comprises à la compagnie ESU inc. et demande à ce que les fonds soient pris à même le budget de fonctionnement – matières brutes non comestibles.

Rés. 2025-06-146 Le conseil mandate la firme Forage 3D Directionnel au montant approximatif de 110 000 \$ pour le forage d'une conduite de 150 mm sur une longueur de + ou - 1 200 m.

Le conseil autorise l'achat du matériel nécessaire au montant approximatif de 45 000 \$ plus les taxes applicables à la compagnie Produits BCM et d'un montant approximatif de 32 000 \$ à la compagnie Huot.

Le conseil accepte que le directeur des travaux publics soit autorisé à engager un entrepreneur pour les travaux restants et que les travaux soient financés à même le programme TECQ 2025-2026-2027.

Rés. 2025-06-147 Le conseil autorise une aide financière 5 000 \$ à l'Association des riverains du Lac Sainte-Anne.

Le conseil autorise une aide financière de 5 000 \$ à l'Association des riverains du Lac Blanc.

Rés. 2025-06-148 La Corporation de gestion du Parc naturel régional de Portneuf demande au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs de :

Mener une enquête approfondie pour identifier les sources de contamination au mercure.

Effectuer une analyse à jour du taux de mercure présent dans touladi et le grand corégone du Lac Montauban.

Effectuer une analyse du taux de mercure présent dans les espèces de poisson susceptibles d'être consommées dans les différents lacs du secteur.

Réviser le protocole gouvernemental de diffusion d'une telle situation afin qu'au minimum, le gestionnaire d'un territoire public soit informé de façon diligente afin de transmettre l'information aux utilisateurs du territoire le plus rapidement possible.

Rés. 2025-06-149 Le conseil autorise une aide financière de 3 000 \$ pour la réparation de la conduite d'aqueduc privée des résidents du rang Saint-Joseph et que le paiement soit fait au nom de la Société d'aqueduc de St-Ubalde.

Rés. 2025-06-150 Le conseil s'engage à réaliser ce projet de restauration prévu au cours de l'an 2025-2026, sous réserve de l'admissibilité de l'intervention proposée dans le cadre du Programme d'ententes en patrimoine (PEP).

La Municipalité souhaite profiter d'une aide financière dans le cadre du PEP pouvant s'élever jusqu'à 105 215.06 \$ (50 % des coûts admissibles du projet).

La Municipalité s'engage à assumer sa contribution financière au projet dont le montant prévu s'élève à 105 215.06 \$ (50 %

des coûts admissibles du projet).

La Municipalité s'engage à assumer les dépassements de coûts du projet au besoin.

La Municipalité autorise la directrice générale à signer les documents relatifs à cette aide financière.

Rés. 2025-06-151 La Municipalité s'engage à respecter les modalités du Guide qui s'appliquent à elle pour le programme PUIT.

Le conseil s'engage à déposer le suivi d'avancement des travaux exigé périodiquement par le Ministère.

Le conseil assumera sa part des coûts admissibles ainsi que tous les coûts de réalisation du projet qui dépassent l'aide financière reçue pour celui-ci.

Le conseil paiera sa part des coûts d'entretien et d'exploitation continus du projet.

Le conseil s'engage à assurer l'entretien et la pérennité du projet.

Le conseil a obtenu l'autorisation des propriétaires des terrains visés par le projet, ou qu'une intervention auprès de ces derniers allait avoir lieu en vertu de l'article 25.1 de la LCM.

M^{me} July Bédard, directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à déposer cette demande d'aide financière.

Le conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre du programme PUIT.

Rés. 2025-06-152 Le conseil autorise l'implantation d'un abri forestier dans la zone agroforestière Af/a-1, sur le lot 5 387 342, ayant une superficie de 75 531.800 mètres carrés, dont la superficie minimale doit être de 10 hectares carrés, tel que prévoit la sous-section 7.5.3 du règlement de zonage.

Rés. 2025-06-153 Le conseil refuse la demande de dérogation mineure visant à réduire les marges latérales et que l'implantation du bâtiment projeté soit réalisée tel que montré par le plan préliminaire de localisation numéro 0960-2PI, de l'arpenteur-géomètre Éric Lortie, lequel est conforme à la réglementation en vigueur.

Rés. 2025-06-154 Les conseillers ratifient l'acceptation de la soumission numéro 6861 de

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Sial art Canada au montant de 6 621.41 \$, taxes incluses pour l'achat de deux tours WhisperVL et quatre tabourets ajustables.

M^{me} Joanie Paquet, agente de développement et responsable du Programme Nouveaux Horizons pour aînés de la municipalité, soit autorisée à effectuer cet achat pour l'Atelier de poterie de Saint-Ubalde.

Rés. 2025-06-155 Annulation du projet de règlement numéro 254-01 modifiant les articles 4 et 12.2 du règlement 254 relatif à la construction et l'entretien des installations septiques avec système de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet pour qu'il soit remplacé par le règlement 254-02 et qui sera déposé à une prochaine séance.

Rés. 2025-06-156 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement numéro 217-29 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de permettre dans les zones ra-5 et ra-8 de modifier le groupe d'usage « habitation » et autoriser la classe d'usage « moyenne densité » pour permettre l'implantation d'une maison unifamiliale jumelée et bi-familiale isolée.

Rés. 2025-06-157 Un St-U spécial contenant le rapport présenté par le maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur soit distribué sur le territoire de la municipalité.

Ce rapport soit également publié sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Ubalde et sur notre page Facebook.

Rés. 2025-06-158 Fin de la séance.

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Ubalde qui se tiendra le **8 juillet à 19 h**, à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2025;
4. Affaires relevant des procès-verbaux;
5. Adoption des comptes au 4 juillet 2025;
6. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale;
7. Dépôt rapport revenus-dépenses;
8. Première période de questions;
9. Construction Côté et fils inc. - Paiement décompte progressif n°9;
10. DG3A Architecture – autorisation de paiement # 9;
11. Marie-Josée Deschênes architecte – autorisation de paiement;
12. Expertise M.P & Fils – Autorisation de paiement;
13. Octroi de contrat pour la réfection de la toiture de l'hôtel de ville phase II;
14. Appel d'offres publics pour l'entretien hivernal des infrastructures routières;
15. Mandat à une firme pour la préparation de plan et devis pour la réhabilitation d'un talus sur le rang Saint-Joseph;
16. Adoption du premier projet de règlement numéro 217-29 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de permettre dans les zones Ra-5 et Ra-8 de modifier le groupe d'usage « Habitation » et autoriser la classe d'usage « moyenne densité » pour permettre l'implantation d'une maison familiale jumelée et bi-familiale isolée;
17. Varia :
18. Dépôt du bordereau de la correspondance;
19. Suivi des rapports d'activités des directeurs et des différents comités de la municipalité;
20. Période de questions;
21. Certificat de disponibilité de crédit;
22. Fin de la séance.

Veuillez prendre note que cet ordre du jour est un projet et qu'il est susceptible au changement.

La version finale sera disponible sur le site Internet de la Municipalité le vendredi avant la séance.

RECENSEMENT EMBARCATIONS MOTORISÉE ET NON MOTORISÉE

Vous avez reçu par la poste, un formulaire de recensement pour les embarcations motorisée et non motorisée.

Nous vous demandons :

- De remplir la section générale;
- De valider si les informations inscrites ci-dessous sont valides et faire le changement s'il y a lieu;
- Remplir les informations manquantes.

Vous pouvez nous le retourner par la poste, directement au bureau municipal ou par courriel au edesmarais@saintubalde.com.

Les vignettes seront envoyées dès l'obtention de ce recensement.

Collecte de sang

MARDI 29 JUILLET

Aréna de Saint-Ubalde
13 h 30 à 19 h 30

Organisée par la FADOQ de St-Ubalde
En collaboration avec la municipalité de St-Ubalde



Prendre rendez-vous
hemaquebec.ca • 1 800 343-7264

Congé férié de la Fête du Canada

Les bureaux suivants seront fermés le 1^{er} juillet 2025 :

Bureau municipal
Caisse Desjardins

Bureau de poste
CLSC



Règlementation piscine

À compter du 30 septembre 2025, tous les propriétaires de piscines hors terre, semi-creusées, creusées et démontables avec un accès direct au sol devront être protégées par une clôture conforme aux nouvelles normes provinciales. Cette réglementation vise à réduire les risques de noyade, particulièrement chez les jeunes enfants.

Les **piscines hors terre** devront être entourées d'une clôture **si leur paroi est de moins 1,2 m de hauteur**. Une clôture conforme devra avoir 1,2 m de hauteur minimum, une barrière verrouillée en tout temps avec un loquet de sécurité, des barreaux distancés de 10 cm ou moins, des équipements (filtreurs, chauffe-eau) installés à plus d'un mètre pour éviter que les enfants puissent escalader et cette clôture devra être située à 1 m minimum du bord de l'eau.

Ces critères s'appliquent même aux piscines installées avant 2010, car la nouvelle réglementation retire l'exemption qui était auparavant accordée aux anciennes installations.

Renseignez-vous dès maintenant afin de mettre votre piscine aux normes en vigueur avant l'échéance du 30 septembre prochain en contactant le Service de l'urbanisme au 418 277-2124, poste 105.

Le Service de l'urbanisme



CHRONIQUE INCENDIE

PRÉVENTION INCENDIE

Par Pascal Cauchon
SSI Saint-Ubalde
prevention@saint-ubalde.com



Autour du barbecue,
Sa prend de l'espace!

Une distance de dégagement sécuritaire de tout objet ou matière combustible.
La chaleur dégagée par l'appareil est suffisante pour provoquer un incendie.

Par ailleurs, un barbecue, qu'il soit au charbon ou au propane, doit être utilisé uniquement dehors. Pas dans la maison, pas dans le garage, pas dans la roulotte ni dans n'importe quel autre endroit fermé, parce que son utilisation entraîne une accumulation de monoxyde de carbone qui pourrait vous être fatale. Ne pas oublier de refermer le robinet de la bonbonne de gaz.

Bonne saison du grill!



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ

AVIS DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée,
M^{me} July Bédard directrice générale et greffière-trésorière de
la susdite municipalité :

QUE : Lors de la séance régulière tenue le 14 avril 2025, le
conseil municipal a adopté le règlement numéro 276 :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 276 DÉCRÉTANT UNE
DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 2 000 000 \$ EN LIEN
AVEC LE PROGRAMME DE RÉHABILITATION DES
INSTALLATIONS SEPTIQUES AUTONOME
(RÉFÉRENCE RÈGLEMENT 273-1)**

Considérant que le présent règlement a été approuvé par le
Ministère des Affaires municipales de l'Habitation Québec le
30 mai 2025.

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du
règlement ci-haut mentionné par courriel à s'adressant à
l'adresse suivante : dg@saintubalde.com ou au bureau de la
directrice générale et greffière-trésorière pendant les heures
d'affaires, au 427-B, boulevard Chabot, à Saint-Ubalde.

DONNÉ à Saint-Ubalde, ce 2 jour de juin 2025.

July Bédard

July Bédard
Directrice générale et greffière-trésorière

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Chers contribuables et citoyens,

Conformément aux dispositions du Code municipal, plus précisément à l'article 176.2.2, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2024 ainsi que le rapport du vérificateur externe.

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers 2024 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 4 787 710 \$ et les revenus d'investissement de 1 179 235 \$, ce qui a généré des revenus totaux de 5 966 945 \$ pour cet exercice financier. Les différentes charges de la municipalité (dépenses) ont totalisé 5 991 063 \$, pour un déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 24 118 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la municipalité a réalisé en 2024 un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 190 842 \$. Cette situation est causée par les travaux de réparation des infrastructures routières à la suite des pluies diluviennes du 31 juillet et de la tempête Debby du 9 août 2024. Les dépenses engendrées sont à la hauteur de 600 000 \$, celles-ci n'étaient pas prévues et ont été affectées principalement au budget de fonctionnement en 2024. Les auditeurs ont rassuré les membres du conseil ainsi que la population lors de la séance du 14 mai dernier en mentionnant que la situation se régularisera dans les états financiers 2025 considérant que la Municipalité recevra de l'aide du programme général d'assistance financière lors de sinistres du ministère de la Sécurité publique.

À la même date, la municipalité possédait un excédent accumulé non affecté de 587 802 \$. Celui-ci a diminué considérant que la Municipalité a pris la décision de financer temporairement sans intérêt le projet de réfection du boulevard Chabot par le biais de l'excédent accumulé non affecté, celui-ci sera renfloué lors du financement permanent du projet.

Il est à noter que la Municipalité possède des excédents de fonctionnement affectés et des réserves financières au montant de 913 396 \$. Ces excédents et réserves sont principalement des montants à recevoir de différentes aides financières, du fonds d'assurances de la caserne, du fonds de roulement et de la réserve pour les élections.

L'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024 est de 27 775 694 \$ composé des actifs financiers 7 263 340 \$, des actifs non financiers 29 903 483 \$ moins les passifs 9 391 129 \$.

La dette à long terme consolidée au 31 décembre 2024 s'élevait à 3 424 624 \$.

TRAITEMENT DES ÉLUS

La *Loi sur le traitement des élus* prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal. La rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal en 2024 était la suivante :

La rémunération du maire pour la municipalité de Saint-Ubalde a été de 33 165 \$ comprenant l'allocation de dépenses. La rémunération annuelle pour les conseillers a été fixée à 11 055 \$, l'allocation de dépenses comprises. Selon tout étant sujet à la présence du maire ou des conseillers à toutes les réunions de travail et séances du conseil municipal.

Les états financiers 2024 ont été vérifiés par les vérificateurs externes de la firme Malette en date du 14 mai 2025. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la municipalité de Saint-Ubalde.

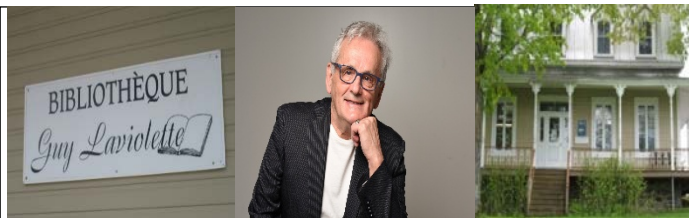
Toujours en conformité avec l'article 176.2.2 du code municipal, ce rapport sera diffusé par la publication d'un St-U spécial distribué sur le territoire de la municipalité dans les prochains jours. Vous pourrez également en prendre connaissance sur le site Internet de la municipalité et sur notre page Facebook.



Guy Germain

Maire

Présenté à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ubalde
Le 16 juin 2025



Des nouvelles de votre bibliothèque située au 425 rue St-Paul

Par Diane Bonneau

Veuillez prendre note que **la bibliothèque sera fermée mardi le 1 juillet** en raison du congé férié de la fête du Canada.

Horaires d'été pour la bibliothèque

Pour donner un peu de répit à nos généreux bénévoles, nous prenons un horaire plus allégé pour l'été. L'horaire sera donc modifié ainsi:

MARDI : De 18 h 30 à 20 h

JEUDI : De 18 h 30 à 20 h

Rang St-Achille, ça s'est passé comme ça! Remise du livre de Monsieur Denis Groleau

La bibliothèque a ouvert ses portes à Monsieur Denis Groleau, ancien résident de St-Ubalde, venu remettre son livre « Rang St-Achille, ça s'est passé comme ça! », en édition limitée, à ceux qui l'avaient commandé à l'avance. Cela a permis de touchantes retrouvailles avec famille, amis et connaissances ayant habité sur le Rang St-Achille et les environs.

Deux ensembles thématiques disponibles jusqu'à la mi-août:

Pour encourager la lecture chez nos jeunes pendant l'été, nous avons à votre disposition deux ensembles thématiques jusqu'à la mi-août. Les livres s'empruntent individuellement.

À go, on lit! est un ensemble thématique pour les jeunes adolescents et jeunes adultes, comprenant cinq catégories de profil de lecteurs et totalisant 30 livres. Nous avons également un ensemble thématique sur les arts qui s'adresse aux jeunes lecteurs et qui comprend 7 documentaires et 3 albums jeunes.

Nouvelles acquisitions :

Michael Christie : Lorsque le dernier arbre

Sarah Hamel et Julie Parent : Les écrans et nos enfants

Julie Rivard : Le cinquième balcon

Jayneen Sanders : L'empathie expliquée aux minis

Jayneen Sanders : Le consentement expliqué aux minis

Jayneen Sanders : Le réseau de confiance expliqué aux minis

Jayneen Sanders : La persévérance expliquée aux minis

Jayneen Sanders : Les secrets expliqués aux minis

Lory Zéphyr et Jessika Brazeau : Le mythe de la mère parfaite, se libérer de la culpabilité maternelle

Nous vous souhaitons de passer un bel été pour des vacances bien méritées.

Prenez le temps de vous ressourcer en nature, de visiter vos familles et d'apprécier d'avoir un peu de temps pour vous.

Profitez-en pour faire de nouvelles découvertes en lecture et pour savourer l'instant présent simplement.

MARCHE DE L'ENTRAIDE JMD

Le 7 juin dernier se déroulait la 10^{ème} édition de la Marche de l'entraide Jean-Marc Denis. Environ 200 personnes ont profité d'une randonnée à vélo, d'une course à pied ou d'une marche tranquille suivit d'un dîner hot-dog. Toutes ces activités ont rapporté la magnifique somme de 6500\$. Ce fut un éclatant succès dont nous sommes bien fiers. Nous avons établi un record d'assistance et financier depuis la naissance de l'évènement en 2016.

Un énorme merci à tous les participants(es), à tous nos bénévoles et à nos commanditaires, sans qui cet évènement aurait été mission impossible.

Rappelons la mission de l'organisme : les sous recueillis serviront à venir en aide à toute personne de tout âge de St-Ubalde aux prises avec de graves problèmes de santé. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute demande d'aide.

Un merci spécial à Réjean et Steve, nos organisateurs de cet évènement. Merci encore à toute la population de St-Ubalde. Nous vous souhaitons un bel été de repos avec de beaux jours ensoleillés.

Le magnifique tableau de M. Christian Bergeron a été gagné par Jocelyn Denis.

Le comité : Réjean Fiset, Madeleine Gaouette, Rita Grenon, Florent Genest et Florent Girard

VOUS ADOREZ LE SCRABBLE!

Apportez votre jeu de scrabble et joignez-vous à nous pour une partie amicale tous les mercredis à 13 h.

Vous pouvez arriver à partir de 12 h 45 afin que nous puissions débiter à 13 h.

Les rencontres se tiennent dorénavant dans la salle du conseil au 427-c Boulevard Chabot.

Pour information et inscription :

Ghislaine Léveillé au
418 277-2368



Saint-Ubalde

Activité familiale en plein air

Parc en ciel
de 9h15 à 10 h 45
16 juin

Parc de jeux d'eau
de 9h15 à 10 h 45
17 juillet
5 août



INSCRIPTION SUGGÉRÉE **

Courriel : unitemobile05ans@gmail.com

Boîte vocale : 418-283-3599



MARDIS DE JUILLET

Prestations réconfortantes, spectacles musicaux au Parc-en-Ciel.

Les mardis 8, 15, 22 et 29 juillet

Programation officielle à venir



PARC-EN-CIEL
FORÊT NOURRICIÈRE




Route des fleurs 2025 de la MRC de Portneuf



Concours jardins privés 2025: <Aménagements horticoles>

Le concours est organisé par la **Société d'Horticulture et d'Écologie de Portneuf**

- Le concours est réservé spécifiquement aux résidents de la MRC de Portneuf.
- Les photos doivent être prises uniquement sur le territoire de la MRC de Portneuf.
- La photo d'un aménagement horticole doit être prise en 2025 par le propriétaire et acheminée, par courriel, directement à la SHEPortneuf.
- Les photos reçues en fichier électronique seront imprimées en format 8" X 10" par la SHEPortneuf. Les fichiers sont uniquement en format .jpg et de moins de 10 Mo.
- Les inscriptions en ligne** se font directement auprès de la SHEPortneuf à l'aide du formulaire d'inscription que l'on trouve dans le site internet: sheportneuf.org
- Aucune inscription par la poste ne sera acceptée.
- Date limite d'inscription et de réception du fichier de la photo: samedi le 6 septembre 2025 à 22h00.**
- C'est le grand public qui déterminera, par votes secrets, les **3 gagnants** lors de la **<Fête des fleurs 2025 de la MRC de Portneuf>** qui se tiendra **samedi le 18 octobre 2025 à Saint-Ubalde.**
- Tous les règlements et le **formulaire d'inscription en ligne** du concours sont disponibles dans le site internet de la SHEPortneuf: sheportneuf.org



MRC de PORTNEUF

GERMAIN
CHEVROLET ST-RAYMOND
avec le logo V

Informations : 418 538.4440 / sheportneuf@telus.net / www.sheportneuf.org
Tous droits réservés © 2025 Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf

FADOQ DE SAINT-UBALDE

Bonjour à tous nos membres,

Une année vient de se terminer pour notre club fadoq. Une année intense en activités. Une augmentation significative à nos repas, ainsi qu'à nos bingos « spécial membre » a été enregistrée tout au long de l'année. Les activités du jeudi après-midi ont toujours la cote. Les gens aiment se réunir pour jouer aux cartes ou aux dards. Une belle pause durant la semaine pour voir nos amis(es), jaser, se donner des nouvelles et se taquiner. Des rencontres autour d'une collation vers 15 heures pour se restaurer et fraterniser.

Conseil d'administration :

Suite à notre assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 1^{er} mai, voici notre nouveau C.A. :

Présidente : Marie-France Delisle	Vice-président : Omer Hardy
Secrétaire : Madelaine Gaouette	Registraire : Yvette Bureau
Trésorière : Francine Gaouette	Administrateur : Daniel Paquin
Administratrice : Lucette Girard	

M^{me} Céline Julien et M. Pierre-Paul Beaupré ont laissé leur place pour prendre une retraite bien méritée. Je veux les remercier chaleureusement pour leur travail, leur disponibilité et leur apport au sein de l'équipe. C'est toujours avec un pincement au cœur que nous voyons partir des collègues.

Et par la même occasion, je souhaite la bienvenue, et je remercie sincèrement Francine et Lucette d'avoir accepté de se joindre à notre équipe. Je suis certaine qu'elles sauront prendre leur place et c'est avec plaisir que nous leur en ferons une. De nouvelles idées ont toujours leur place.

Je veux également remercier les membres du C.A. et les bénévoles qui donnent de leur temps dans l'organisation de toutes nos activités. Vous êtes essentiels à la bonne marche du club.

Cartes de membres :

Veuillez prendre note que pour réduire une charge administrative à notre registraire, Yvette Bureau, et à sa demande, le renouvellement des cartes de membres se fera dorénavant par la poste, à partir du 1^{er} juin.

Le bureau de la fadoq, région de Québec et Chaudières-Appalaches prendra en charge le renouvellement des cartes de membres de notre club, comme la plupart des clubs de ces régions.

Chaque membre, dont la carte de membre arrive à échéance, recevra une lettre par la poste lui indiquant qu'il est temps de renouveler sa carte de membre de la fadoq de Saint-Ubalde.

Les paiements pourront s'effectuer soit : par internet (via accès-D), soit par téléphone (carte de crédit), soit un envoi par la poste dans l'enveloppe de retour préaffranchie avec un chèque.

Si vous avez des questions, vous pouvez rejoindre M^{me} Bureau au numéro : 418 277-2092 ou Marie-France Delisle.

Pour les personnes qui veulent adhérer à notre club en prenant une carte de membre, vous pouvez appeler M^{me} Yvette Bureau.

Nous souhaitons une Bonne Fête à tous les papas.

Nous souhaitons à tous nos membres, et à nos amis(es) un été de repos, de découvertes, de belles rencontres.

Prenez soin de vous et on se revoit à la fadoq en septembre. Je prends un petit congé pour le St-U de juin.

Marie-France Delisle, présidente 418-326-4431

ÉDITION SPÉCIALE

Cercle de Fermières St-Ubalde

St-Ubalde

Mercredi, le 28 mai 2025

Pour une vie d'engagement

ÉVÉNEMENT LOCAL

Nos doyennes mises à l'honneur



Un hommage vibrant aux mémoires vivantes de notre communauté

Ce mercredi, ils étaient 86 réunis pour une célébration pleine d'émotion et de souvenirs. L'événement mettait à l'honneur trois de nos doyennes Fermières, véritables témoins du temps et figures précieuses de St-Ubalde.

En présence de Monsieur le Maire, un hommage solennel leur a été rendu, ponctué de remises de cadeaux honorifiques et d'un moment fort : une ovation debout, chaleureuse et touchante, offerte par l'ensemble de l'assemblée.

Une photo clin d'œil, recrée avec complicité, en écho à un cliché en noir et blanc pris il y a près de soixante ans. Ce geste symbolique a ému plus d'un regard, rappelant avec poésie que le temps passe, mais que l'esprit et les liens demeurent.

Un nouveau conseil d'administration engagé et inspirant !

Le 11 juin dernier, notre cercle a élu une équipe dynamique et passionnée pour guider nos activités de la prochaine année.

Voici les femmes qui s'impliqueront avec cœur au sein du conseil d'administration 2025 :

- **Présidente** : Micheline Laurin
- **Vice-Présidente** : Madeleine Piette
- **Secrétaire** : Shirley Drouin
- **Tésorière** : Lynda Lirette
- **Responsable des arts textiles** : Manon Morin
- **Responsable des actions communautaires** : Renés L'Heureux.

Merci à ces Fermières engagées de faire rayonner notre Cercle avec autant d'énergie et de dévouement !

Pause estivale pour les lundis Tricote & Placote

Nos rencontres Tricote & Placote du lundi prennent une pause bien méritée pour l'été.

Mais bonne nouvelle ! Le local des Fermières demeure ouvert tout l'été pour celles qui souhaitent se retrouver, jaser ou bricoler en bonne compagnie.

Profitez-en pour venir faire un tour !

Les machines à coudre sont prêtes.... il ne manque que vous

Nos installations sont là pour libérer votre créativité :

5 métiers à tisser

6 machines à coudre, 1 surjeteuse et 1 rabatteuse sont à votre disposition.

Envie de tisser, coudre ou terminer un projet ? Le local vous attend - profitez-en pleinement !

Devenez membre du Cercle des Fermières !

Pour seulement 35 \$ par année, joignez-vous à un groupe de femmes passionnées, créatives et engagées.

L'adhésion à notre Cercle est possible dès 14 ans.

En devenant membre, vous aurez accès à toutes nos activités et recevrez la revue l'Actuelle, pleine de ressources et d'inspiration.

Faites partie de la famille des Fermières – on vous attend !

Suivez-nous sur Facebook : Restez à l'affût de nos activités, annonces et photos en nous suivant sur notre page : cercle de Fermières St-Ubalde

Astuce anti-moustiques : appliquez de la citronnelle ou du géranium sur les ampoules jaunes pour les éloigner

Pour des questions, veuillez contactez Madeleine Piette au 418 277-2188 – elle se fera un plaisir de vous informer

De nombreux bénévoles agissent pour rendre votre forêt nourricière encore plus belle!

Plusieurs actions bénévoles ont été réalisées pour embellir la forêt nourricière en ce mois de juin où tout a poussé très rapidement!

Les Dames Cueilleuses ainsi que de nouveaux bénévoles : Marion, Nicole et Michel, ont effectué différentes tâches : dégagement des pieds des plants des camérisiers et bluetiers, coupe de bordure dans la vitrine, entre autres, dans la bonne humeur et avec persévérance.

Nicole, Guylaine, Michel et Jean-Christophe ont œuvré pour terminer d'enlever les plastiques de la partie vitrine de la FNSU et pour y mettre du BRF (bois raméal fragmenté) ainsi qu'aux pieds des jeunes cèdres qui formeront plus tard une haie brise vent du côté de la rue Saint-Denis. Les framboisiers ont aussi été taillés car si on les laisse filer, ça devient vite hors de contrôle!

Aussi, à l'entrée du Parc-en-ciel, ce sont Robert Déry, Réginald Hardy, Mathieu Savard et Hugue Denis qui ont travaillé fort à la reconstruction et au déplacement des deux bacs Incroyables Comestibles dans lesquels pousseront diverses plantes (concombres, tomates, basilic, cerises de terre, fraises, poivrons, coriandre et camomille) que vous pourrez goûter tout au long de la saison. Le bois utilisé pour reconstruire l'un des bacs est une gracieuseté de la Scierie Savard, merci à eux!

Une partie des plants présents dans les bacs proviennent de dons des résidents de Saint-Ubalde, merci pour votre générosité!



Aussi, nous n'avons pas de photos, mais les vaillants Jean-Christophe Denis, Jean-Luc Lauriault, Ghislain Matte, Mathieu Savard et Ronaldo Denis ont procédé à la mise en copeaux des branchages issus d'élagage dans la FNSU avec une machine. Ce BRF (bois raméal fragmenté) servira de paillis pour les plants de la forêt afin d'améliorer le sol et de réduire leur besoin en eau

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement Roger Grenon et le personnel municipal qui s'occupent de la tonte des allées dans la forêt nous permettant de nous y promener facilement!

Allez faire votre tour pour honorer leurs efforts de toutes ces précieuses personnes!



CONCOURS DE L'ÉTÉ

Et d'autres activités à venir...

- Animation de vannerie
- Animation d'observation des oiseaux
- Création de bouquets de fleurs et pique nique collectif
- Visites découverte de la forêt avec utilisation des plans plastifiés pour identifier les plantes

Pour ne rien manquer, allez «aimer» notre page Facebook Forêt Nourricière de Saint Ubalde ou scannez le code QR présent sur cette page.

ET POUR TERMINER



Visitez et aimez
la page Facebook
**Forêt nourricière
de Saint-Ubalde**



Visitez le site
forestsaintubalde.com

Ce projet est rendu possible grâce à :


NOUS AVONS TOUJOURS

BESOIN DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui mettent la main à la pâte! On peut vous trouver des choses des plus simples et légères à faire ou plus complexes et requérant plus de force si c'est votre envie et votre possibilité aussi! En tout cas nous avons besoin de vous, même si c'est pour une paire d'heure

sur tout l'été! Merci d'avance, écrivez-nous à forestsaintubalde@gmail.com pour nous laisser votre courriel et faire partie de la liste de diffusion de nos appels à bénévoles!

Visitez notre site web pour plus d'information sur le projet et « aimez » notre page Facebook pour être au courant de ce qui se passe dans VOTRE forêt nourricière. Soyez des nôtres en tant que participants et/ou bénévoles lors de nos prochaines activités en vous inscrivant sur notre liste de diffusion en nous envoyant un courriel à forestsaintubalde@gmail.com

CONCOURS DE L'ÉTÉ «C'est quoi cette bibitte?»

Pour les petits et les grands, entre amis, en solo ou en famille, voici votre défi de l'été : Va prendre deux photos d'insectes qui vivent dans la forêt nourricière de Saint-Ubalde, identifie-les en cherchant sur internet avec un adulte et envoie-moi le tout (les deux photos de bestioles, leur nom et une photo de toi dans la forêt* pour prouver que tu y es bien allé!) à forestsaintubalde@gmail.com **avant le 20 août 2025**. Parmi toutes les photos reçues, j'en tirerai deux au sort et j'offrirai à chacun de leurs auteurs une carte cadeau de 20\$ valable chez Familiprix.

* Cette photo ne sera pas publiée sur les réseaux sociaux, mais celles des insectes oui à des fins d'apprentissage

Bonne découverte, et n'oublie pas d'observer les bibittes sans les blesser, ce sont des êtres vivants, essentiels pour l'équilibre de la nature et qui ne te veulent aucun mal!



LOISIRS

ENTRAÎNEMENTS EN GROUPE

Avec Fanny Cloutier

 **TOUS LES JEUDIS**

 **18 H À 18 H 45**
TABATA, ABDOS-FESSIERS
OU CARDIO-MUSCU

 **18 H 45 À 19 H 30**
TABATA, ABDOS-FESSIERS
OU CARDIO-MUSCU

 **SALLE PAROISSIALE**

**OUVERT À TOUS! AUCUNE
OBLIGATION CHAQUE SEMAINE**

PAIEMENT SUR PLACE

\$10 /Cours

Rejoins-nous

418 339-2006

SALLE PAROISSIALE
429, rue Saint-Paul, Saint-Ubalde

Apporte ton tapis, ta bouteille d'eau et tes poids

G : T

...

13
Loisirs
St-Ubalde
PAR VOIE DE POSSIBILITÉ

BASKETBALL

TOURNOI GAME:TIME

SAINT-UBALDE

**23 AOÛT
SAMEDI**

CRÉE TA PROPRE ÉQUIPE !

CATÉGORIES - 11-12 ANS - GARÇONS - FILLES

CATÉGORIES - 13-14 ANS - GARÇONS - FILLES

CATÉGORIES - 15-16-17 ANS - GARÇONS - FILLES

CATÉGORIES - 18 ANS ET PLUS - HOMMES - FEMMES

CATÉGORIES - CORPO PARTICIPATIF MIXTE

INSCRIPTION :

À PARTIR DE 120\$

418-277-2124 POSTE 206

loisirs@saintubalde.com

...

Quelle belle initiative communautaire ! 🎉

M. Louis Perron, bénévole d'exception, a récemment fabriqué une magnifique boîte de prêt de jouets.

À l'intérieur, vous trouverez les poches pour le jeu de poche, ainsi que des pions pour jouer aux dames et au tic-tac-toe directement sur la table de béton.



Dans la même lancée, la municipalité a fait l'acquisition d'un bac à jouets et de plusieurs jouets pour permettre aux enfants de jouer dans le sable et de profiter pleinement de l'espace de jeu.

Nous avons toutefois une petite demande à l'ensemble des parents :

Veuillez expliquer à vos enfants l'importance de ranger les jouets après utilisation.

Cette boîte représente une seconde chance pour notre communauté. Dans les années passées, un premier coffre avait été installé... mais malheureusement, les jouets se retrouvaient plus souvent dans le gazon que dans le sable. Résultat : un triste boum-baboum dans le tracteur à gazon de Monsieur Roger, et les jouets ont été détruits en deux temps, trois mouvements.

Nous espérons sincèrement la collaboration de chacun afin que cette belle initiative puisse perdurer dans le temps.

Ensemble, nous avons le pouvoir de garder nos jeux et jouets en bon état, pour le plaisir de tous.

Un immense merci à Monsieur Louis Perron pour son dévouement et sa générosité. Vous êtes un pilier précieux pour notre village.

Merci à tous de votre participation !

Steve Boutet

Directeur des loisirs et de la vie communautaire



ANNONCES COMMERCIAL

PETITES ANNONCES

**Recherche terre à bois
à Saint-Ubalde ou dans les
environs.**

Contactez Nicolas, par texto ou
téléphone au :581 993-6888

Remorque Magic 4 x10

Roue de secours Touche au sol
2 roues attache 2
Baseulet bras d'appuis

Prix : 1 325 \$

Charles-André 418 803-0508

Vous désirez publier une annonce?

Veuillez-vous adresser au bureau municipal au 418 277-2124, poste 101. Le coût est de 2 \$ par annonce et celle-ci doit être remise et payée au plus tard à 11 h 30 le jour de la tombée.

COIN JEUX



Mots mêlés des Vacances d'été

Retrouve les mots proposés de la liste ci-dessous à l'intérieur de la grille. Les mots peuvent être inscrits de manière horizontale, verticale ou en diagonale.

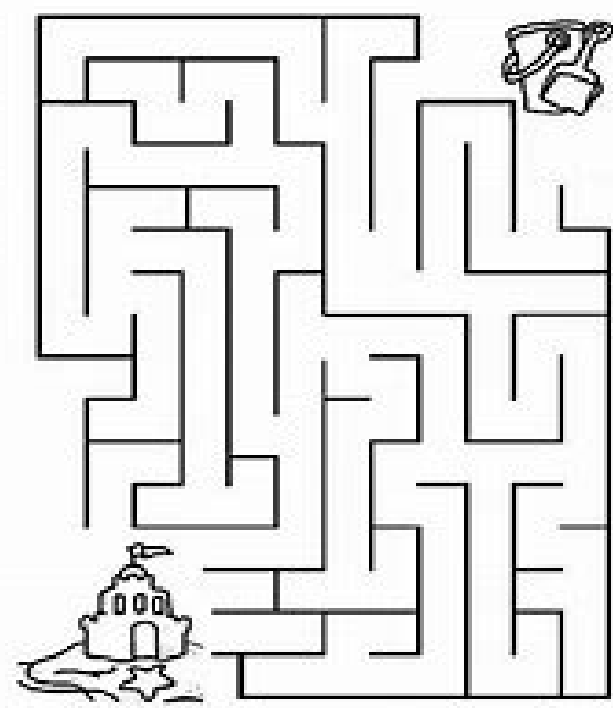


T	E	R	R	A	S	S	E	A	O	Z	I	K	L
H	P	R	M	E	R	C	H	A	L	E	U	R	N
G	S	G	Z	D	C	A	M	P	I	N	G	G	K
C	O	P	A	I	N	V	O	Y	A	G	E	Z	V
F	U	M	F	Z	S	A	N	D	A	L	E	W	Q
P	V	A	C	A	N	C	E	S	O	I	D	Y	S
Y	J	L	O	P	H	W	U	H	J	N	N	F	V
S	B	G	L	A	C	E	L	W	E	B	E	K	M
N	S	F	A	M	O	C	É	A	N	G	T	V	X
C	F	S	O	L	E	I	L	U	O	M	K	Y	O
K	Q	I	N	G	S	Q	P	R	E	P	O	S	Q
B	B	U	T	G	M	J	O	U	E	R	L	F	I
R	P	L	A	G	E	X	P	A	R	A	S	O	L
R	C	H	A	P	E	A	U	B	F	C	B	B	I

Camping
Chapeau
Glace
Mer
Parasol
Repos
Soleil
Vacances
Chaleur
Copain
Jouer
Océan
Plage
Sandale
Terrasse
voyage



Le labyrinthe
L'été



I SPY

Summer
Fun

3		4	
7		4	
7		6	
4		3	
5		3	
6		3	
3		2	
3		3	
3		4	
3		6	

CALENDRIER JUILLET 2025

LÉGENDE : D (DÉCHETS) R (RECYCLAGE)
O (MATIÈRES ORGANIQUES) F (FEUILLES)
S (SAPINS) E (ENCOMBRANTS)

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 Congé Municipalité Caisse Desjardins Poste Canada 3^e versement taxes Biblio	2 D O	3 Biblio 18 h 30 à 20 h	4 Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45	5 Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45
6 Messe Salle paroissiale 10 h 30	7	8 Séance du conseil 19 h Mardi d'été Spectable Parc-en -ciel Biblio 18 h 30 à 20 h	9 R O Scrabble Salle du conseil à 13 h Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45	10 Biblio 18 h 30 à 20 h	11 Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45	12 Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45
13	14	15 Mardi d'été Spectable Parc-en -ciel Biblio 18 h 30 à 20 h	16 Scrabble Salle du conseil à 13 h Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45	17 Biblio 18 h 30 à 20 h	18 Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45	19 Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45
20 Messe Salle paroissiale 10 h 30	21	22 Mardi d'été Spectable Parc-en -ciel Biblio 18 h 30 à 20 h	23 R O Scrabble Salle du conseil à 13 h Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45	24 Biblio 18 h 30 à 20 h	25 Date tombée du St-U Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45	26 Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45
27	28	29 Mardi d'été Spectable Parc-en -ciel Héma Québec Aréna 13 h 30 à 19 h 30 Biblio 18 h 30 à 20 h	30 D O	31 Biblio 18 h 30 à 20 h		